

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par

Ariane Renaud

Le jeudi 22 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Ariane Renaud, étudiante en Sciences Humaines.

Ce projet ne vaut pas la vie de mes enfants, ne vaut pas tous les malheurs et les pertes qu'il causera. Je me bats pour mon avenir, mais j'ai besoin de vous, nous avons tous et toutes besoin de vous. Je sais que vous comprenez, s'il vous plaît.

Je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec, parce que mon avenir est en jeu.

Preuves :

Le projet de la compagnie GNL-Québec divise la population de Saguenay; Il n'y a pas d'acceptabilité sociale à travers le Québec : une pétition a recueilli plus de 85 000 signatures. De nombreuses lettres ouvertes co-signées par 40 économistes, 127 universitaires, 150 scientifiques ont été publiées; 250 médecins et professionnel·les de la santé se sont prononcé·es contre le projet; de nombreux groupes communautaires, écologistes, ainsi que des associations étudiantes sont mobilisé·es sur le terrain contre le projet.

Les investisseur·ses du projet sont installé·es dans des paradis fiscaux, et les retombées fiscales pour le Québec sont minimes.¹

Ariane Renaud

¹ *SHIELDS, Alexandre et CRÊTE, Mylène. Les investisseurs du projet Énergie Saguenay sont installés dans des paradis fiscaux, Le devoir.*

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/566416/les-investisseurs-du-projet-energie-saguenay-sont-installes-dans-des-paradis-fiscaux>